

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE JOUGARDI INC.	Numéro de permis 318000	Date d'inspection Le 15 janvier 2020	
Nom de l'établissement LE JOUGARDI		Numéro de téléphone (506) 856-5950	
Adresse 210 Erinvale Drive Moncton NB E1A 9T4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
Discussion au sujet de son processus pour les nouveaux enfants (l'accueil). Lors de ma visite, les enfants ont fait un bricolage de bonhomme de neige. La mentor en assurance de la qualité a répondu aux questions du responsable.

original signé par
Paula Morin

Le 15 janvier 2020

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Michel Langis

Le 15 janvier 2020

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date